

## Annexe 1 - Cotisations

<b>Age/type</b>	<b>Cotisation par membre</b>
< année de ses 18 ans (enfant)	CHF 30.-
Dès l'année de ses 18 ans jusqu'à l'année de ses 25 ans (yc)	CHF 50.-
Dès l'année de ses 26 ans	CHF 80.-
Dès l'année de ses 65 ans et 10 ans de sociétariat	Cotisation facultative
Forfait « famille » : dès 1 parent et 1 enfant jusqu'à l'année de ses 18 ans	CHF 80.-/adultes (enfant gratuit)
Membre de soutien	CHF 100.-

Les membres qui adhèrent après le 30 juin N s'acquitteront d'une ½ cotisation. Toutefois, le comité se réserve le droit de traiter ces adhésions au cas par cas.

**Le Président :**



Jean-Claude Duriaux

**La Secrétaire :**



Sylvie Progin